

RAPPORT D'ACTIVITES

Randogne – « Bluche 2000 »

Juin - Août 2001



M. MOTTET - F. MARIETHOZ

A.R.I.A
Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes
(Février 2002)

TABLE DES MATIERES

Situation géographique	3
Liste des participants	3
Déroulement des travaux archéologiques.....	3
Circonstances de l'intervention et déroulement des travaux.....	3
Stratégie et méthode de fouille	4
Description des coupes	4
Les structures	7
Les tombes	9
Listing du mobilier	10
Bilan des recherches	12
Perspectives	13

DOCUMENTS ANNEXES :

Figure 1 : Plan de prospection

Planche 1 : Coupes 1 à 3

Planche 2 : Coupe 4

Planche 3 : Coupes 5 et 11

Planche 4 : Tombe 1

Planche 5 : Tombe 3

Planche 6 : Tombe 4

Annexe 1 : Constat de restauration (Stéphane Ramseyer)

Page de garde : la tombe 4 en cours de dégagement.
(photo : Manuel Mottet).

Situation géographique

Coordonnées : CNS 1287, 604'310/128'690

Altitude : environ 1283 m

Situation : hameau de Bluche, une centaine de mètres au nord-ouest de l'auberge de « Le Petit Paradis », dans un léger ensellement situé en bas de pente.

Code du site : BL01

Liste des participants

Flamur Dalloshi	technicien de fouille	Urs Mischler	fouilleur qualifié
Vincent Dayer	technicien de fouille	Manuel Mottet	archéologue-responsable projet
Sébastien Favre	archéologue	Bajram Murati	technicien de fouille
Gabriele Giozza	archéologue	Raphaëla Noti	laborantine
Laurent Héritier	fouilleur qualifié	Dean Quinn	archéologue-infographiste
François Mariéthoz	anthropologue de terrain	Muriel Ramoni	dessinatrice

Déroulement des travaux archéologiques

Les recherches se sont déroulées du lundi 25 juin au lundi 2 juillet et du lundi 23 juillet au jeudi 9 août 2001. Elles ont été réalisées par une équipe constituée en moyenne de 4 personnes, et représentent un total de 650 heures sur le terrain. Nous tenons à remercier les entreprises Masserey et Gasser et leur personnel respectif pour leur aide et compréhension, les sympathiques propriétaires de l'auberge « Le Petit Paradis » ainsi que les habitants du quartier venus nous soutenir lors de nos recherches.

Circonstances de l'intervention et déroulement des travaux

Le site a été repéré le lundi 25 juin 2001, lors de la surveillance d'une tranchée située au nord d'une zone déjà excavée pour la construction d'un immeuble (Bâtiment A). À l'issue du nettoyage des coupes est et ouest de cette tranchée, des structures (foyers et trous de poteau) et les fragments d'un petit vase en céramique ont été mis au jour, indiquant à cet emplacement la présence de niveaux anthropiques.

Les recherches ont porté ensuite sur des coupes (coupes 1 à 11), situées sur le pourtour de l'excavation du Bâtiment A et dans un sondage creusé par la pelle mécanique à l'angle sud-est du chantier. Plusieurs niveaux charbonneux nettement visibles, insérés dans un sédiment calcaire blanchâtre, ont été observés. Dans ces mêmes coupes (coupes 3 et 4), les restes de deux tombes (T1 et T2), en partie détruites par l'excavation, ont été repérés.

La décision a été prise de prospecter une surface située directement au sud du Bâtiment A, faisant partie de l'aménagement de quartier et susceptible de livrer d'autres tombes.

Cette zone comprend deux parties :

- la première de 80 m² en partie excavée lors des travaux de terrassement a fait l'objet d'un nettoyage de surface.
- la seconde de 250 m² a été décapée à la pelle mécanique puis nettoyée en surface. Ces étapes ont été renouvelées à deux reprises afin de mettre en évidence d'éventuelles fosses de tombes.

Au début du mois d'août, deux nouvelles tombes (T3 et T4) ont été mises au jour lors du creusement d'une tranchée pour l'installation d'une canalisation d'égouts en bordure est du Bâtiment A. Les quatre tombes mises au jour ont été fouillées dans l'urgence pour permettre

la poursuite des travaux de construction. En constatant le mauvais état de conservation des objets métalliques et des ossements ainsi que la présence de restes organiques, nous avons procédé à un prélèvement du mobilier dans leur sédiment. Le dégagement en laboratoire et l'étude typologique de ce matériel sont en attente (voir rapport de Stéphane Ramseyer, Annexe 1).

Stratégie et méthode de fouille

Le mobilier a été prélevé en vrac par U.T. (unité de terrain) selon une numérotation continue. Les décapages de surface ont fait l'objet de relevés au 1/40^{ème}. Toutes les coupes de l'excavation, dans la mesure où elles n'ont pas été affectées par les travaux de terrassement, ont été nettoyées et relevées au 1/10^{ème}, soit 8 coupes et 3 « log » couvrant environ 30 mètres linéaires. La coupe 4 a fait l'objet d'un échantillonnage en vue d'études sédimentaires et deux prélèvements ont été effectués dans la coupe 5 pour un test palynologique. Deux « log » ont été relevés dans l'angle nord-ouest de l'excavation afin d'observer les pendages des couches. Les tombes 1 et 2, passablement détruites et situées dans des coupes, ont fait l'objet de relevés à l'échelle 1/2. Les tombes 3 et 4 ont été relevées au 1/5^{ème} à partir de montages photographiques. Le bassin de l'individu de la tombe T3 a été prélevé en bloc afin d'effectuer des mesures pour l'étude anthropologique.

Description des coupes

COUPE 1 et 2 (cf. Planche 1)

- 1 : sable limoneux brun moyennement compact, avec mouchetures blanches et nombreuses petites pierres (< 0,05m)
- 2 : sable limoneux blanc très fin et homogène
- 3 : sable blanc avec quelques poches de gravier
- 4 : sable gris à noir homogène avec quelques paillettes de charbons de bois
- 5 : identique à 2, avec quelques poches de sable plus grossier
- 6 : sable blanc plus grossier que 5
- 7 : identique à 4 avec plus de charbons de bois
- 8 : sable blanc grossier avec poches de limon blanc à beige
- 9 : sable gris lavé, pierres (< 0,05m)
- 10 : sable gris à noir plus foncé que 4 et 7 avec nombreux fragments de charbons de bois
- 11 : sable blanchâtre assez fin homogène
- 12 : sable blanc homogène plus gras que 2
- 13 : dalles de schistes dans matrice limoneuse brune
- 14 : poche de limon brun et de sable blanchâtre
- 15 : sable gris
- 16 : poche de sable limoneux brun (niveau d'ouverture de T1)
- 17 : mélange de sable gris et blanchâtre (remplissage T1)
- 18 : sable gris lavé
- 19 : lentille de sable blanc homogène
- 20 : sable plus grossier que 15, associé à des plaquettes de schiste
- 21 : identique à 19
- 22 : sable gris assez lavé avec pierres (< 0,1m)
- 23 : substrat schisteux
- 24 : sable fin gris foncé avec paillettes de charbons de bois identique à 7 ?

COUPE 3 (cf. Planche 1)

- 1 : limon sableux brun compact avec quelques graviers et pierres de petites dimension (< 0,05m)
- 2 : identique à 1 avec des poches de sable blanchâtre
- 3 : limon sableux brun plus gras que 1 avec quelques petits charbons de bois et mouchetures blanches
- 4 : identique à 2 avec plus des taches blanchâtres
- 5 : sable blanchâtre avec gravillons, quelques petites pierres et des poches de limon brun
- 5.1 : identique à 5
- 6 : limon sableux brun compact et plus que 3, avec quelques paillettes de charbons de bois et petites pierres
- 7 : identique à 6 avec un peu plus de gravillons
- 8 : sable limoneux blanc grisâtre assez gras avec quelques gravillons et des paillettes de charbons de bois
- 9 : graviers et gravillons blanc à beige peu compacts
- 10 : sable blanchâtre assez gravilloneux avec des taches de limon brun et quelques petits charbons de bois (remplissage tombe 1)
- 11 : gravier lavé brun gris
- 12 : limon blanchâtre très gras avec des fragments de charbons de bois
- 13 : identique à 9 avec quelques pierres (< 0,05m)
- 15 : identique à 14 un peu plus foncé
- 16 : dalles de schiste avec quelques pierres par endroits colmatées par un limon brun
- 17 : moraine avec matrice glaiseuse verdâtre
- 18 : squelette

COUPE 4 (cf. Planche 2)

- 1 : pierres hétérométriques (< 0,1-0,15m), galets et dalles, pris dans matrice sableuse
- 2 : sable gris sombre moyennement grossier lavé avec quelques rares pierres décimétriques
- 3 : sable limoneux gris sombre fin homogène
- 4 : sable à cailloutis et cailloux gris à jaunâtre avec pierres hétérométriques (probablement moraine lessivée par l'eau)
- 5 : moraine, matrice jaunâtre avec quelques gros blocs
- 6 : niveau délavé par le creusement du chenal, reprend toutes les couches grises recoupées par le chenal, mais dont il ne reste que les événements grossiers avec des vides
- 7 : limon homogène jaune beige, légèrement sableux à la base
- 8 : sable limoneux rougeâtre riche en charbons de bois et qui se sépare vers l'aval en 2 niveaux 8a et 8b
- 8b : petites pierres plates (< 0,05m) et quelques gros charbons de bois
- 9 : limon beige avec quelques petites pierres et de rares charbons de bois
- 10 : sable à cailloutis grisâtre sans matrice fine
- 11 : limon légèrement sableux blanc beige homogène
- 12 : sable à cailloutis et cailloux gris sombre délavé
- 13 : sable limoneux blanchâtre parfois délavé, pas d'éléments grossiers supérieurs à 0,03 m
- 14 : limon blanchâtre homogène à cailloutis rares
- 15 : identique à 14
- 16 : limon sableux gris à gris sombre
- 17 : sable blanchâtre assez fin délavé
- 18 : identique à 14 avec quelques paillettes de charbons de bois
- 19 : identique à 9 mais plus hétérogène, mélange de couleurs
- 20 : lentille plus brune – rougeâtre avec quelques petites charbons de bois
- 21 : limon sableux gris beige avec peu de cailloutis
- 22 : colluvions brunes à cailloutis (0,03m), remplissage à matrice limono-sableuse
- 23 : sable limoneux gris beige à blanc hétérogène avec quelques rares petites taches de charbon de bois (remplissage de la tombe 2)
- 24 : poche de limon sableux à cailloutis (< 0,05m)
- 25 : limon brun beige en fond de tombe (cercueil)

COUPE 5 (cf. Planche 3)

- 1 : sable peu limoneux brun avec nombreux petites pierres et mouchetures blanches
- 2 : mélange de 1 avec sable blanc
- 3 : sable limoneux brun à taches blanches
- 4 : sable gris lavé
- 5 : limon sableux gris brun homogène, avec quelques petits charbons de bois
- 6 : limon sableux blanc à beige homogène
- 7 : sable assez fin blanchâtre avec gravillons et nodules de calcaire
- 8 : limon argileux brun noir avec charbons de bois
- 9 : colluvions rougeâtres à matrice limono-sableuse avec petites pierres plates (< 0,05m)
- 10 : alternance de sable blanc à nodules calcaires plus au moins grossier et de lentilles de limon blanc
- 11 : limon blanc assez gras avec quelques petits charbons de bois
- 12 : moraine lessivée avec cailloux sans matrice
- 13 : moraine
- 14 : alternance de sables plus au moins grossiers gris jaunâtre
- 15 : sable limoneux gris beige avec paillettes de charbons de bois

COUPE 6

- 1 : limon sableux brun beige avec quelques gravillons (humus)
- 2 : sable brun beige avec graviers et nombreuses petites dalles
- 3 : sable limoneux noirâtre peu compact avec quelques petites pierres et nombreuses paillettes de charbons de bois
- 4 : limon sableux noir avec nombreux fragments de charbons de bois (branche)
- 5 : limon brun clair homogène avec petits fragments de charbon de bois et quelques petites pierres, par endroits rubéfié avec quelques taches jaunes
- 6 : sable limoneux gris jaune très compact avec des pierres de toutes dimensions, des graviers et gravillons
- 7 : substrat schisteux
- 8 : poche de limon rubéfié
- 9 : moraine

COUPE 7 (« LOG A »)

- 1 : limon sableux brun beige avec quelques gravillons (humus)
- 2 : limon brun beige homogène compact assez gras
- 3 : sable à gravier brun avec nombreuses dalles et quelques cailloux
- 4 : moraine avec matrice sablo-limoneuse grise très compacte
- 5 : substrat schisteux

COUPE 8 (« LOG B »)

- 1 : limon sableux brun beige avec quelques gravillons (humus)
- 2 : foyer avec charbons de bois et faune brûlée
- 3 : limon sableux brun vert avec quelques charbons de bois épars et pierres de petite et moyenne dimensions
- 4 : limon sableux brun vert avec percolations rougeâtres
- 5 : sable jaune compact homogène avec quelques pierres de moyenne dimensions assez altérées

COUPE 9 (« LOG C »)

- 1 : limon sableux brun avec poches de limon orange-jaune à gris avec graviers, gravillons et pierres (perturbation moderne)
- 2 : limon beige jaune compact
- 3 : sable gris lavé
- 4 : sable limoneux gris à jaune très compact avec nombreux cailloutis (moraine)
- 5 : substrat schisteux

COUPE 10

- 1 : sable limoneux brun foncé moyennement compact avec petits gravillons
- 2 : limon beige homogène gras et compact, avec mouchetures blanches
- 3 : limon sableux beige compact avec petites dalles
- 4 : limon orange jaunâtre compact avec quelques pierres (colluvions)
- 5 : sable limoneux verdâtre avec dalles, gravillons et graviers
- 6 : limon beige argileux homogène
- 7 : sable gris propre lavé avec galets de petite et moyenne dimension
- 8 : sable limoneux verdâtre homogène
- 9 : poche de limon brun à rougeâtre homogène (racine)
- 10 : sable à graviers et gravillons verdâtre avec quelques pierres et mouchetures blanches
- 11 : limon beige très compact avec nombreuses pierres (perturbation?)
- 12 : limon orange à rougeâtre compact avec quelques petites pierres (colluvions)
- 12A : identique à 12 plus rougeâtre
- 13 : sable limoneux gris à jaune très compact avec nombreux cailloutis (moraine)
- 14 : substrat schisteux

COUPE 11 (cf. Planche 3)

- 1 : sable limoneux brun beige homogène avec mouchetures blanches
- 2 : limon argileux brun à noir avec des charbons de bois
- 3 : alternance de sables blancs et de nodules calcaires plus ou moins gros
- 4 : limon brun à orange gras avec des paillettes de charbons de bois
- 5 : sable limoneux rougeâtre compact homogène avec petites pierres (colluvions)
- 6 : sable limoneux rougeâtre avec dalles et petites pierres (< 0,05m)
- 7 : sable gris lavé
- 8 : sable blanc à beige homogène très fin

Les coupes 6 à 10 ne représentant pas un grand intérêt, seules les coupes 1 à 5 et 11 sont annexées au rapport.

Les structures

Coupe 6 et tranchée Nord (zone nord)

UT 21 (Unité de Terrain)

Structure de forme sub-rectangulaire (longueur 2 m, largeur ?, profondeur ~ 0,1 m) aux parois très abruptes. Le remplissage est constitué d'un limon sableux rubéfié, de charbons de bois de grandes dimensions (fragment de branche, prélevé) et de pierres rubéfiées (0,1-0,15 m).

Interprétation : foyer.

Datation : ?

UT 46

Légère cuvette d'un diamètre de 1 m et d'une profondeur de 0,15 m. Les bords sont rubéfiés et le fond tapissé par de gros charbons de bois (prélèvement) pris dans un limon gris très fin. Coupé par la tranchée nord.

Interprétation : foyer.

Datation : contemporain des tombes 1 à 4 ? Présence de fragments d'un petit vase en céramique à pâte claire (LT D ?).

UT 47

Légère cuvette d'un diamètre de 1,10 m et d'une profondeur de 0,10 m. Des dalles rubéfiées bordent le pourtour. Le fond est tapissé de gros charbons de bois. (prélèvement). En partie détruit par la tranchée d'égouts.

Interprétation : foyer.

Datation : ?

Zone sud et tranchée d'égouts (zone sud)

UT 9, UT 10, UT 15, UT 17, UT 18, UT 37, UT 38 et UT 40.

Structures de forme rectangulaire remplies par un sable limoneux blanchâtre avec des taches de limon sableux brun, quelques gravillons et des pierres de petite et moyenne dimensions (0,05-0,15 m)

Interprétation : éventuelles fosses de tombes, dont le remplissage brun tranche avec l'UT 5 (sédiment encaissant constitué de sable calcaire blanchâtre). Seule l'UT 18 présente des dimensions plus restreintes et une orientation divergente.

Datation : voir tombes 1 à 4.

UT 13

Ensemble de 3 dalles, dont deux (sud et est) sont plantées verticalement. La dalle en position horizontale est recouverte par un niveau charbonneux. (16 de la coupe 4).

Interprétation : ?

Datation : ? - antérieure aux tombes 1 à 4.

UT 35, UT 39 et UT 43

Légères cuvettes de forme ovale, avec remplissage de limon très fin noir et gras. Présence de charbons de bois. Des dallettes de moyenne dimension (< 0,2m) reposent sur le fond.

Interprétation : foyers.

Datation : ? - antérieurs aux tombes 1 à 4. L'UT 35 est recoupée par la fosse de la tombe 3.

Les tombes

	Tombe 1 (cf. Planche 4)	Tombe 2	Tombe 3 (cf. Planche 5)	Tombe 4 (cf. Planche 6)
Type	inhumation en fosse	inhumation en fosse	inhumation en fosse	inhumation en fosse
Orientation	nord-est/sud-ouest	nord-est/sud-ouest	nord-est/sud-ouest	nord-est/sud-ouest
Dimensions fosse (L x l x P)	~ 2 x 0,6 x 0,9m	?	~ 2,50 x 0,8 x 0,9m	2,45 x 0,75 x 1,2m
Dispositif	cercueil en bois	?	cercueil en bois	cercueil en bois
Dimensions cercueil (L x l)			~ 2,05 x 0,5m	2,15 x 0,5m
Position d'inhumation	décubitus dorsal, tête au nord-est	décubitus dorsal, tête au nord-est	décubitus dorsal, tête au nord-est	décubitus dorsal, tête au nord-est
Etat de conservation du squelette	médiocre	?	moyen	médiocre
Sexe (estimation)	indéterminé	indéterminé	masculin	féminin ?
Âge au décès	~ 40-50 ans	adulte	~ 20-25 ans	~ 20-30 ans
Mobilier	féminin : 1 vase à pied 1 couteau 1 fibule 4 bagues	?	aucun ?	féminin : 1 vase à pied 1 fibule 1 bracelet 2-3 anneaux de cheville
Datation	LT D1/ LT D2/ AUG ?	?	?	LT D1/ LT D2/ AUG ?

Listing du mobilier

No Tombe	No VRAC	Matière 1	Matière 2	Description objet
T1	1	métal	argent	bague supérieure prélevée avec phalange. Main gauche?
	2	métal	bronze	bague inférieure cassée, prélevée sur même phalange que 1
	3	métal	bronze	bague coudée, prélevée avec phalange. Main gauche?
	4	métal	bronze	bague prélevée avec phalange. Main gauche?
	5	métal	bronze	bracelet filiforme. Poignet gauche?
	6	métal	fer	fibule en fer. Ressort au sud, ardillon à l'est.
	7	terre	céramique	vase à pied, non complet (la panse a été détruite).
	8	métal	fer	couteau dont la lame est en partie détruite.
	9	métal	fer	fragment de lame ? Voir No 8.
	10	métal	fer	fragment de lame ? Voir No 8.
	11	métal	fer	fragment de lame ? Voir No 8.
	12	métal	fer	fragment de lame ? Voir No 8.
	22	humain	os humain	vrac os pelle mécanique
	23	humain	os humain	crâne
	24	humain	os humain	mandibule
	25	humain	os humain	humérus gauche
	26	humain	os humain	avant-bras droit
	27	humain	os humain	avant-bras gauche
	28	humain	os humain	métacarpiens
	29	humain	os humain	fémur droit
	30	humain	os humain	fémur gauche
	31	humain	os humain	tibia droit
	32	humain	os humain	tibia gauche

No Tombe	No VRAC	Matière 1	Matière 2	Description objet
T2	33	humain	os humain	métatarsiens et phalanges

No Tombe	No VRAC	Matière 1	Matière 2	Description objet
T3	44	humain	os humain	pieds
	45	humain	os humain	jambe droite
	46	humain	os humain	jambe gauche
	47	humain	os humain	fémur droit
	48	humain	os humain	fémur gauche
	49	humain	os humain	avant-bras droit
	50	humain	os humain	bras droit
	51	humain	os humain	avant-bras gauche + main
	52	humain	os humain	bras gauche
	53	humain	os humain	bassin
	54	humain	os humain	clavicule droite
	55	humain	os humain	omoplate droit
	56	humain	os humain	côtes
	57	humain	os humain	colonne vertébrale

No Tombe	No VRAC	Matière 1	Matière 2	Description objet
T4	36	métal	bronze	anneau de cheville, jambe droite
	37	métal	bronze	anneau de cheville, jambe gauche
	38	métal	bronze	bague, main droite
	39	métal	bronze	bague double, main gauche
	40	métal	argent	bracelet en argent, poignet droit
	41	métal	bronze	fibule en bronze, épaule droite
	42	terre	céramique	vase à pied complet
	43	humain	os humain	os

No UT	No VRAC	Matière 1	Matière 2	Description objet
2	17	animal	bois de cervidé	faune brûlée
2	18	végétal	ambre	charbons de bois et faune brûlée
4	58	animal	bois de cervidé	os
4	59	métal	bronze	monnaie
4	60	métal	bronze	monnaie
4	61	métal	fer	clou
4	15	terre	céramique	tesson, bord
4?	16	métal	plomb	fragment de plomb
19	21	métal	métal indéterminé	vrac de surface
21	34	métal	métal indéterminé	métal
22	14	métal	bronze	monnaie
22	19	métal	métal indéterminé	métal
22	20	terre	céramique	céramique
23	35	terre	céramique	céramique
46	13	terre	céramique	vase en pâte claire

Bilan des recherches

Zone Nord

Les observations de tranchées et la petite surface fouillée (env.12 m²) dans cette zone ont permis de mettre en évidence un certain nombre de structures domestiques (3 foyers et 2 trous de poteaux) indiquant la présence d'un habitat. A cet endroit, le terrain présente une pente importante (> 15%) et le fait que la plupart des structures soient concentrées sur un même niveau, indique probablement une installation en terrasse. Malheureusement nous ne pouvons rester qu'au stade des hypothèses, puisque cette surface est interrompue en direction de l'ouest par l'excavation et que du côté est, le peu de surface qui subsistait jusqu'à la limite de parcelle a été détruite par le passage de la tranchée d'égouts. Ce niveau semble néanmoins se poursuivre en direction de l'est.

Par ailleurs, un foyer (47) a été relevé dans la même position stratigraphique à une dizaine de mètres en amont et pourrait indiquer un second niveau d'installation. Il n'existe pas de sol en relation avec cette structure, ni de liens stratigraphiques directs avec les structures précédemment décrites.

Un seul élément typologique – les fragments d'un petit vase en pâte claire, retrouvé dans le foyer 46 et attribuable à la période La Tène finale – laisse entrevoir un lien probable entre cette occupation et la nécropole celtique située en contre-bas.

Zone Sud

La surface prospectée dans cette zone (environ 330 m²) et les coupes situées en bordure d'excavation ont permis de mettre en évidence les limites d'une dépression orientée sud-ouest/nord-est, comblée par une sédimentation calcaire fine dont le mode de dépôt est lié à l'eau (certainement une source aujourd'hui tarie et située en amont au nord-ouest). En l'absence de coupe transversale de cette dépression, les limites vers le sud n'ont pas pu être observées. Seule la limite amont (cf. Fig. 1) a été repérée dans les coupes 4, 5 et 11 (cf. Planches 2 et 3) et au fond de l'excavation par la présence d'une couche rubéfiée de couleur orangée indiquant la présence du talus.

Cette dépression, par rapport aux zones extérieures où la sédimentation est plus faible et où elle repose rapidement sur un substrat schisteux, a constitué un terrain favorable pour le creusement des tombes. Dans cette zone, plusieurs anomalies de différentes périodes ont été observées en surface de décapage ou dans les coupes :

-1 Chenal (ou coulée boueuse)

Dépression comblée par une sédimentation grossière humique traversant cette zone du nord-ouest en direction sud-est. On la retrouve dans la tranchée d'égouts au sud de la tombe 4. Elle est postérieure à la nécropole (recoupe le remplissage des fosses des tombes 1 et 2). Le mobilier qu'elle renferme est daté de la période romaine et sa position secondaire indiquerait la présence de vestiges de cette période en amont de la zone prospectée.

-2 Nécropole celtique

Quatre tombes à inhumations, dont deux avec mobilier, apparues dans les coupes (2, 3, et 4) et la tranchée d'égouts, ainsi que huit fosses repérées en surface et présentant sensiblement les mêmes orientations sud-ouest/nord-est (à l'exception de 18). La surface explorée ne représente certainement qu'une partie de la nécropole et on peut s'attendre à d'autres découvertes en amont, en aval et vers le sud de cette zone. Une autre constatation à l'issue de ce repérage s'impose : les sépultures semblent groupées

et plusieurs fosses (9 et 10 ; 15 et 17 ; 37 et 38 ?) se recoupent, d'où la possibilité d'établir une chronologie relative entre ces inhumations.

-3 Structures domestiques antérieures à la nécropole

Plusieurs foyers en cuvette ainsi qu'une anomalie constituée par des dalles (13) et liés à des niveaux charbonneux antérieurs aux tombes sont présents dans la zone sud. En l'absence de mobilier et de datations radiocarbone, nous ne disposons actuellement d'aucun élément pouvant dater ces structures.

Perspectives

Les vestiges découverts à Bluche présentent un intérêt indéniable pour la compréhension du peuplement protohistorique des moyennes altitudes non seulement en Valais mais dans l'ensemble des Alpes centre-occidentales. En Valais, le modèle de peuplement actuellement en vigueur propose une lente colonisation de l'étage montagnard, qui débiterait au Néolithique final, commencerait à prendre de l'ampleur à l'âge du Bronze et aboutirait, à partir du premier millénaire avant J.-C., à l'occupation « permanente » de ce territoire. Les vestiges mis au jour à Bluche corroborent indirectement ce phénomène – par la présence d'une nécropole de la fin de l'âge du Fer – et permettent d'y intégrer la région du Plateau de Montana. Il reste bien sûr à contrôler ces données : à ce titre, la fouille des vestiges « d'habitat » antérieurs à la nécropole est indispensable et devrait être prioritaire au plan de la recherche.

Un deuxième thème, qui concerne le rituel funéraire, pourrait être développé. La région de Montana se situe à la frontière orientale du territoire occupé jadis par les Sédunes. Les anneaux de jambes « à tête de serpent » récoltés sur le site l'attestent et renvoient aux données les plus proches (tombes de Lens La Bouillettaz, Finges, etc) qui permettaient de proposer de manière très schématique une frontière dans la région de Loèche entre le territoire des Sédunes et celui des Ubères. Les connaissances approfondies acquises ces dernières années sur les nécropoles de la région de Sion pourraient être mobilisées pour définir plus précisément à Bluche le rituel propre à cette tribu alpine et entrevoir peut-être des particularismes régionaux.

Enfin, il ne faut pas oublier que les observations faites sur le site archéologique sont encore très partielles. La zone semble pleine de promesses et une surface très réduite a pour le moment été exploitée par l'archéologie. Il n'est pas impossible que d'autres découvertes, qui concernent des périodes plus récentes, viennent enrichir la problématique.

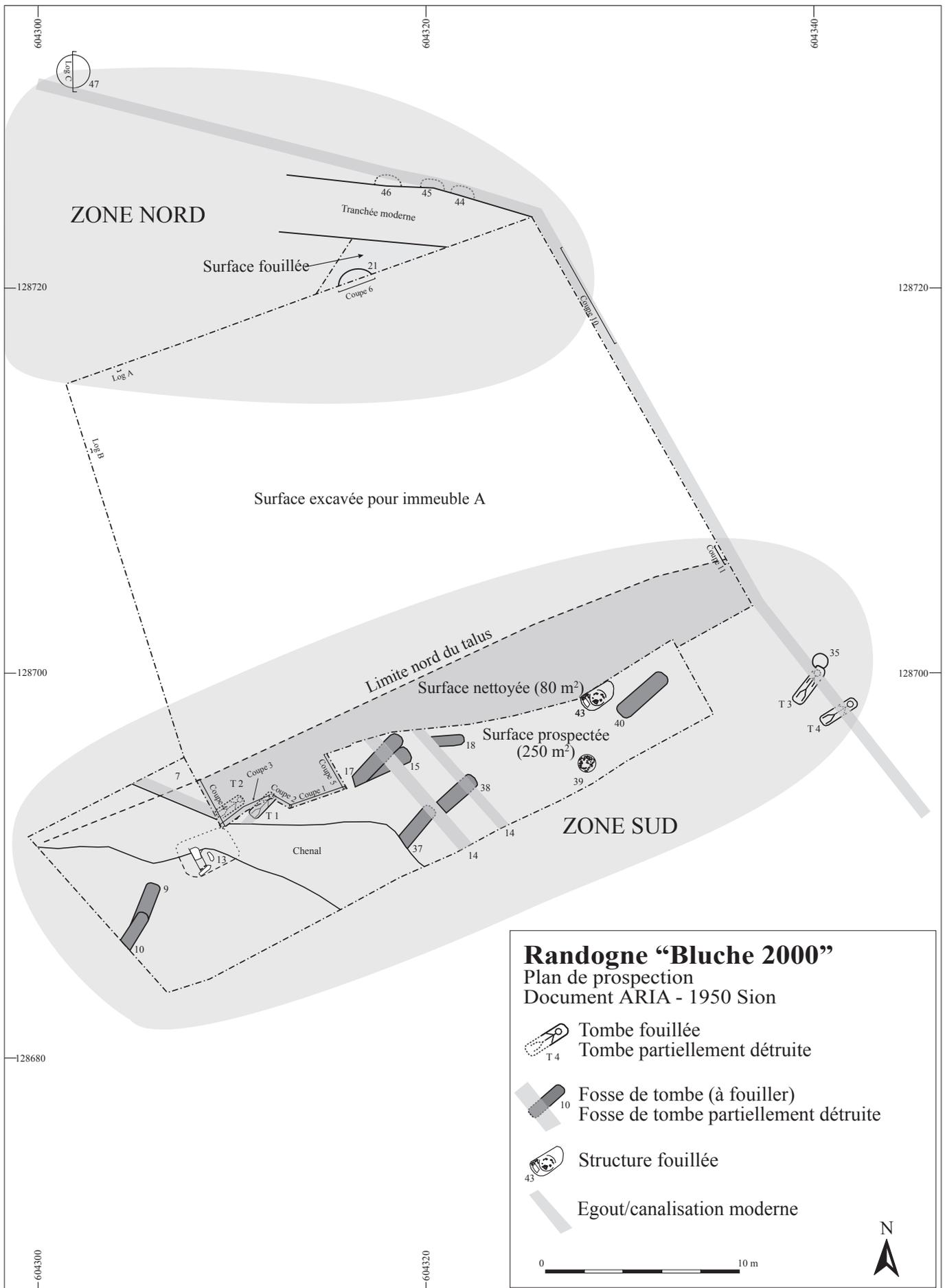
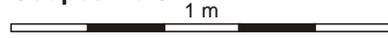


Fig. 1 : Plan de prospection

Randogne, Bluche - BL01

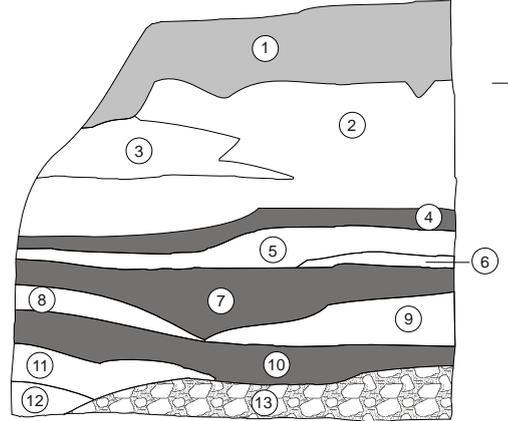
Coupes 1 à 3



Document ARIA - 1950 Sion 7.01.02

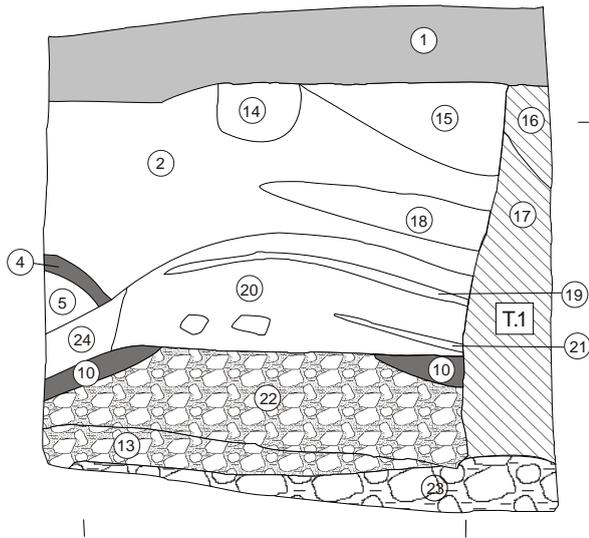
Coupe 1

1284.50



Coupe 2

1284.50



Coupe 3

1284.50



- Colluvions brunes
- Niveaux charbonneux
- Tombes
- Sable et limons blanchâtres
- Os
- Moraine
- Sables / Alluvions

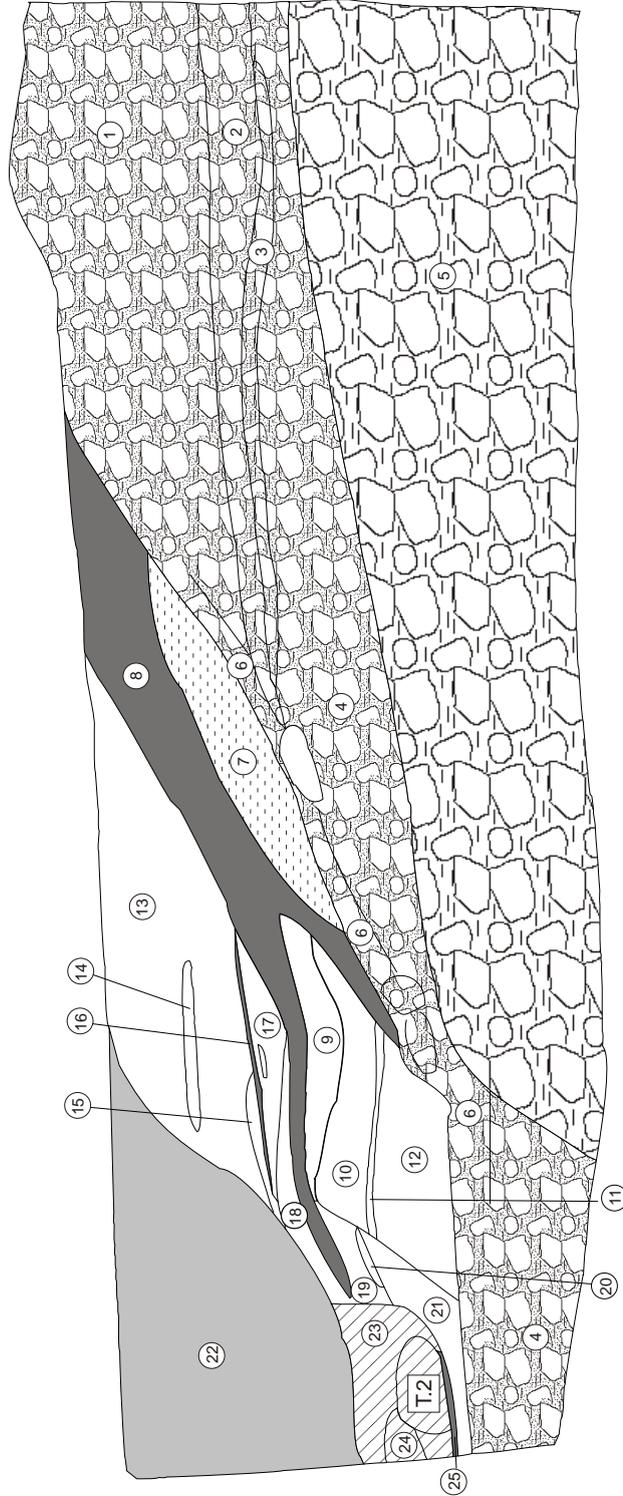
Randogne, Bluche - BL01

Coupe 4

1 m

Document ARIA - 1950 Sion 7.01.02

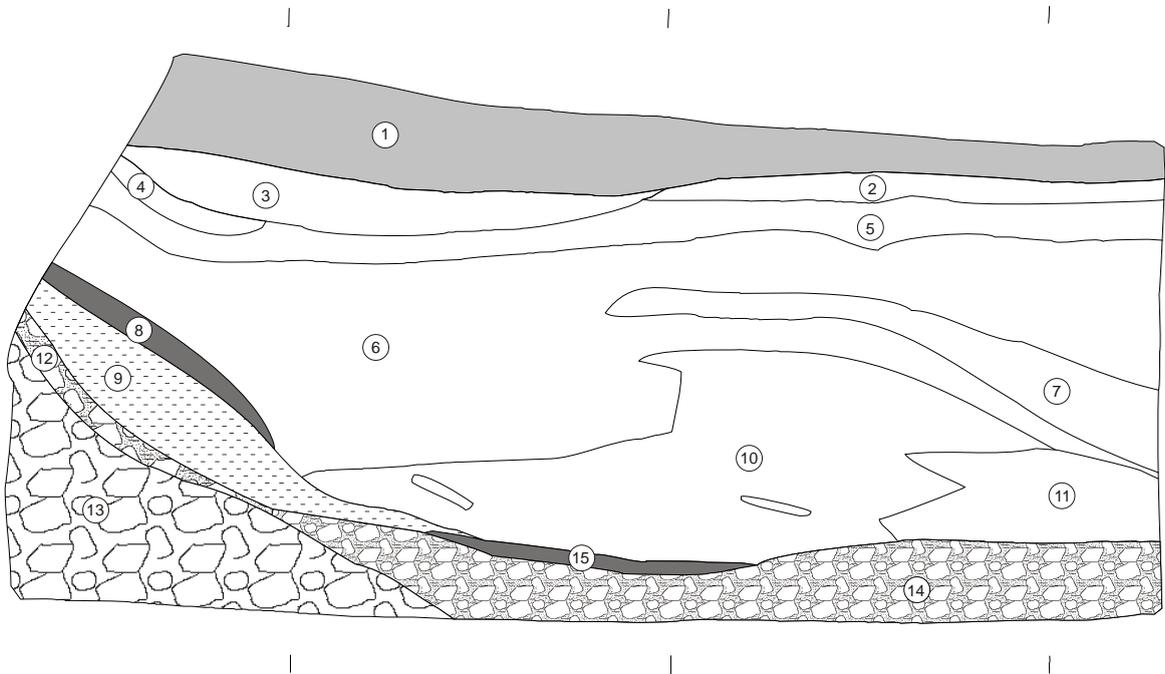
Coupe 4



1284.50

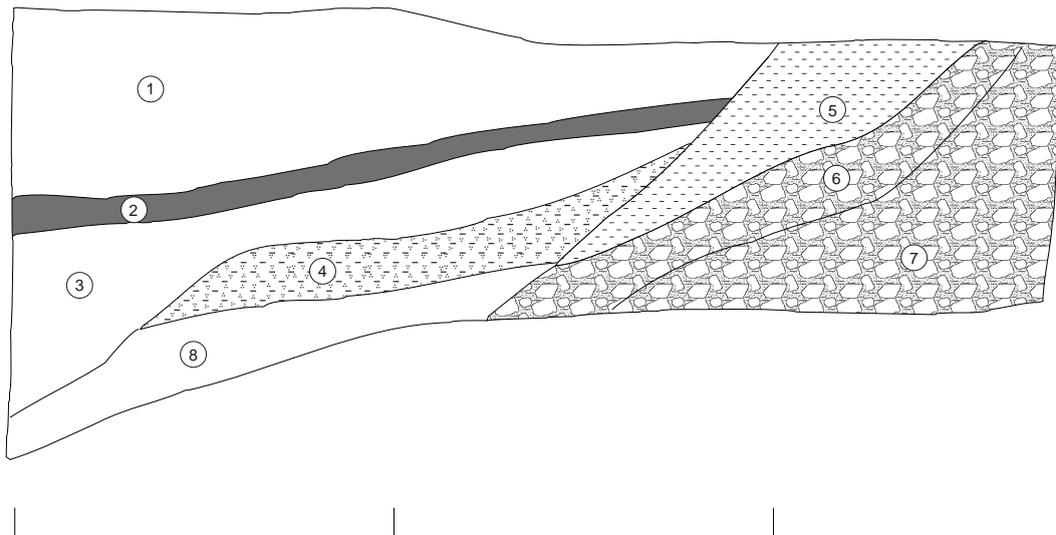
Coupe 5

1284.50



Coupe 11

1282.50

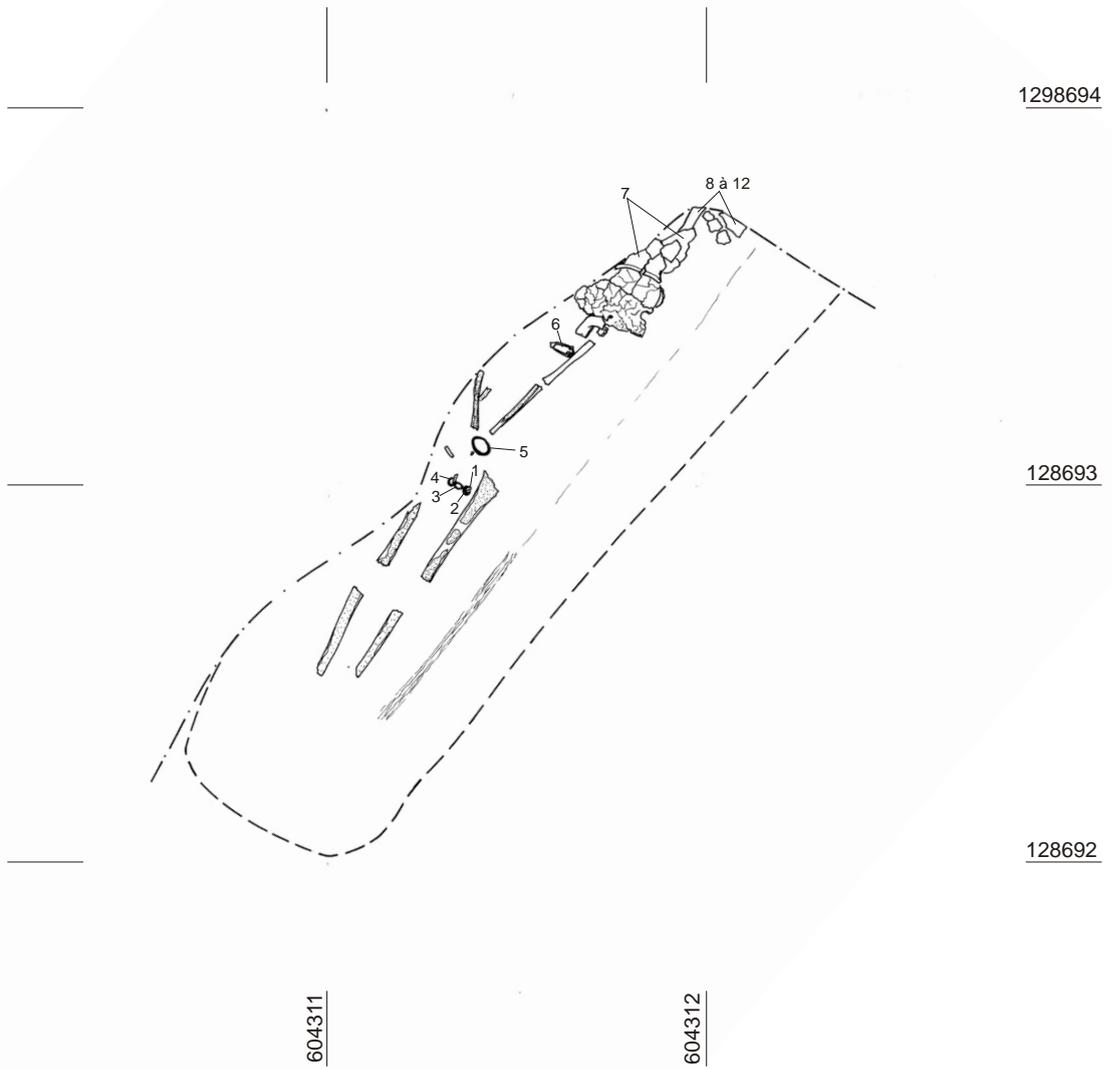


Randogne, Bluche - BL01

Tombe 1

1 m

Document ARIA - 1950 Sion | 13.01.02

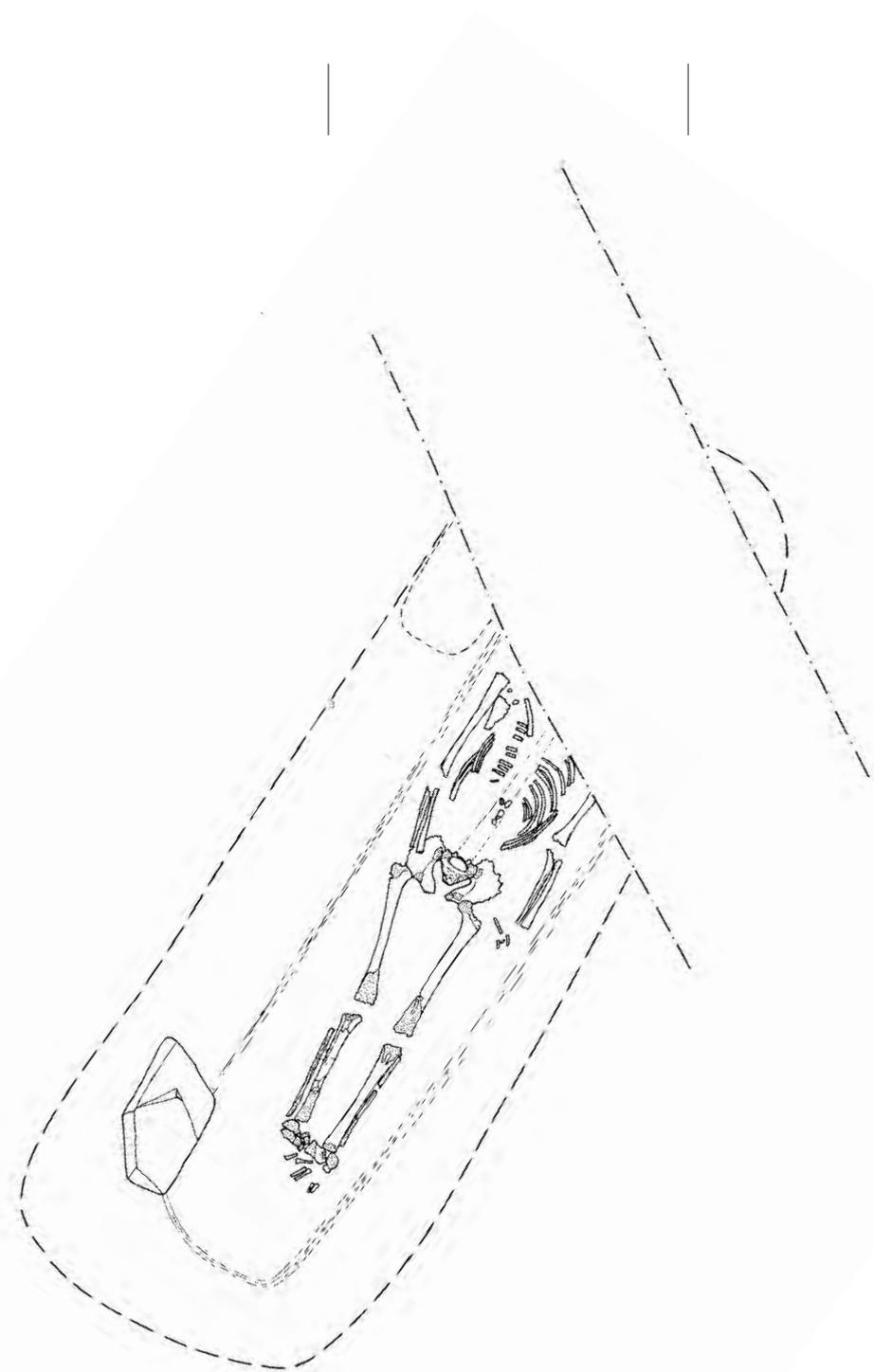


Randogne, Bluche - BL01

Tombe 3

1 m

Document ARIA - 1950 Sion 13.01.02



128701

128700

128699

128698

604338

604339

604340

Randogne, Bluche - BL01

Tombe 4

1 m

Document ARIA - 1950 Sion 13.01.02

128699

128698

128697

604340

604341

604342

